

La musique, le chant, la poésie de la grâce

par Raphaël Picon, professeur
de théologie pratique (IPT Paris)



Le culte est aussi une affaire de musique et de chant. Loin d'être de simples ornements pour embellir nos cultes, ou l'heureuse occasion d'une respiration dans un rythme liturgique soutenu, la musique et le chant contribuent à rendre le culte possible. Tous deux soutiennent celui-ci dans sa logique et ses fonctions propres, celles de nous ouvrir à Dieu, de nous permettre d'incorporer sa parole et de nous transformer. C'est ce que nous voulons montrer ici.

1 • Une ouverture

Les traités de liturgiques protestants sont formels sur un point : le culte est toujours et d'abord un don de Dieu¹. Celui-ci nous y convoque et anime la célébration ; Dieu est l'initiateur et l'acteur du culte. Cette conviction en la présence de Dieu entend tirer les conséquences liturgiques de ce principe structurant de la Réforme : la grâce de Dieu est toujours première. Parler, célébrer, pardonner, c'est avoir été parlé, célébré, pardonné. Au culte, l'annonce de la

grâce, la proclamation du pardon, la prédication, la bénédiction, sont autant d'échos à ce que Dieu lui-même nous révèle et nous accorde. Le culte ne saurait cependant être pensé comme étant seulement une occasion de témoignage et d'enseignement de cette grâce reçue. Car tout en se constituant comme un espace de réceptivité, le culte offre à cette grâce première la possibilité de refaire événement dans son antécédence même. Ce qui toujours précède et

1) Richard Paquier, *Traité de liturgie*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé, 1954, p.3.

Bruno Burki, *L'Assemblée dominicale*, 6405 Immensee (Suisse), *Nouvelle Revue de science missionnaire* (Supplementa vol.XXV), 1976, p.11.

Laurent Gagnebin, *Le culte à cœur ouvert*, Genève, Labor et Fides, 1992, p.27.

appelle le culte (la Parole première, l'invocation de Dieu, la reconnaissance offerte) ressurgit de l'intérieur même du culte pour refaire événement et saisir à nouveau ceux qui y participent.

La musique va bien sûr aiguïser ce sens de l'écoute et soutenir cette réceptivité. En nous accueillant avant même le début du culte, la musique atteste que la première disposition requise est l'écoute et l'accueil. Cette musique nous rendra d'autant plus réceptifs qu'elle nous touchera et saura nous émouvoir, contribuant par-là même à nous libérer du souci de nous-mêmes, à vaincre nos résistances.

La partition d'un Dieu insoumis

Mais la musique vient aussi et surtout enrichir l'espace liturgique d'un élément qui, dans sa nature même, souligne la non-soumission de Dieu à tout système de croyance, à tout dogme, à toute prédication. La musique lors d'un culte révèle en effet que tout n'est pas que discours, que tout ne s'épuise pas dans le langage et dans le registre du savoir, de la pensée. A travers la musique et le chant, l'humain s'adresse à Dieu par et dans son corps et non à travers sa seule rationalité. « *La musique apporte une richesse expressive qui évite que la réponse que l'homme fait à Dieu se fasse sur le seul mode intellectuel* »².

Mais là surtout où la seule parole pourrait prétendre enfermer Dieu

dans un discours et l'enclôtre dans des concepts, la musique vient élargir nos facultés de perception, de compréhension et de communication spirituelle et théologique. La musique, peut-être plus encore que la parole, est capable dans son écriture même de faire entendre quelque chose de l'infini de Dieu³.

C'est ainsi par exemple que la polyphonie des mouvements ascendants et descendants, le point et le contre point, les disharmonies, les ruptures d'intensité, les variations, la brisure des rythmes, sont autant d'éléments de rhétorique musicale qui peuvent illustrer la richesse des relations qui nous lient à Dieu et sa souveraine liberté de se révéler autrement, dans l'insolite et l'inattendu.

Cette forme de témoignage plus suggestive et ouverte que démonstrative et figée que permet la musique, explique notamment la confiance et l'intérêt que le protestantisme lui accorde, et ce depuis la Réforme. Car là où le catholicisme tend à valoriser l'espace en confiant au corps ecclésial la tâche de porter la Révélation, en pensant l'Eglise et son clergé comme ce qui rend visible le corps du Christ, le protestantisme valorise davantage le temps, l'avènement de prédication de l'Evangile par lequel le Dieu de Jésus-Christ fait lui-même événement.

Or la musique va précisément dans le sens de cette importance

2) Olivier Calame, *Musique et liturgie* in : Les cahiers de l'IRP, 22/juin 1995, p. 5-39.

3) Voir aussi Bernard Reymond, *Le protestantisme et la musique*, Genève, Labor et Fides, 2002.





Comme l'enseigne toute la tradition romantique, en nous saisissant, la musique nous transporte ailleurs, nous affranchit de nos préoccupations les plus immédiates.

accordée à la temporalité, à la fluidité du temps qui empêche tout enfermement, toute fixité, toute chosification.

Un ravissement spirituel

La musique présente aussi de fortes capacités d'emprise sur celui qui l'écoute ; elle peut ravir sa pensée, ses émotions, sa sensibilité. Nous employons ce terme de ravir dans le sens de l'agrément, de l'enchantement, mais aussi dans celui de l'enlèvement, du rapt. Cette expérience profonde de captation, vient à sa manière soutenir le culte dans sa fonction réceptrice. Comme nous l'enseigne notamment toute la tradition romantique, qu'elle soit musicale

ou littéraire, en nous saisissant, la musique nous transporte ailleurs, nous affranchit de nos préoccupations les plus immédiates, nous fait déjà percevoir quelque chose d'infini et de plus absolu.

Relevons que c'est précisément ce pouvoir de ravissement de la musique qui l'a souvent associée aux rituels religieux. La force de la musique y est ici requise pour provoquer une transformation et permettre une transe, une extase. Ce pouvoir de captation sera d'ailleurs mis en relief par certains penseurs qui condamneront son utilisation manipulatrice. Ainsi, Florimond de Raemond, ancien réformé, dénoncera en 1605, le fait



que Luther et Calvin se servent de la musique pour attirer « *les âmes par cette harmonie, ainsi que les oiseleurs arrêtent dans leurs filets les vols entiers des oiseaux* »⁴...

C'est précisément par souci de maîtrise des pouvoirs potentiellement manipulateurs de la musique que les réformateurs vont utiliser celle-ci à des fins purement théologiques. C'est ainsi que, pour Luther, la parole humaine est prise à témoin par Dieu pour qu'il nous parle, la musique cultuelle vient de Dieu pour faire écho à ce qu'il veut nous dire. « *Dieu annonce l'Évangile aussi par la musique* ». Comme l'écrit Johann Walter (1496-1570), ami et collaborateur de Luther, dans son poème Louange et éloge de l'honorable art qu'est la musique (1538): la musique est donnée par Dieu, en même temps que la théologie. Dieu, cachant discrètement la musique, l'a dissimulée dans la théologie »⁵.

Relevons que si pour Luther la musique est dans la Parole, au point d'en faire partie et d'en être « l'héritière », elle demeure chez Calvin pour la Parole. « *Toute parole mauvaise pervertit les bonnes mœurs, écrit-il. Quand la mélodie est avec, cela transperce beaucoup plus fort le cœur et*

entre au-dedans : tellement que comme par un entonnoir le vin est jeté dedans le vaisseau, aussi le venin, et la corruption est distillée jusqu'au plus profond du cœur avec la mélodie ». La musique n'est pas bonne ou mauvaise en soi, tout dépend de l'usage qui en est fait et des paroles qu'elle sert; c'est la qualité de celles-ci qui détermine celle de la musique.

La musique se sanctifie de nous recentrer sans cesse vers la Parole qu'elle a pour charge d'accompagner, de suivre. Et c'est en retour pour Calvin ce compagnonnage de la Parole qui responsabilise la musique, qui exige d'elle qu'elle soit à la hauteur, qu'elle « *emporte poids et majesté* »⁶.

En favorisant l'écoute d'un Dieu insoumis à toute captation, en nous conduisant vers un plus d'infini et d'absolu, la musique soutient le culte dans sa dynamique d'ouverture et de réception de la Parole de Dieu. Nous sentons déjà que loin d'être un simple appareil esthétique dont nous pourrions fort bien nous passer, la musique contribue à faire que le culte ait lieu. N'avons-nous jamais entendu un jeu d'orgue, sauver par sa force et sa profondeur, une prédication terne et insipide ?

4) Voir Thierry Wanegffelen, *Une difficile fidélité. Catholiques malgré le concile en France*, Paris, PUF, 1999.

5) Ed. fac-similé, Kassel, Bärenreiter, 1932. Cité par Ulrich Asper, « La musique d'Église protestante », in Bernard KAEMPF [éd.], *Introduction à la théologie pratique*, Strasbourg, Presse universitaire de Strasbourg, 1997, p. 240.

6) Jean Calvin, « Préface au psautier genevois de 1543 », in : *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, T.I, 1852, p.143ss.



2 • Une incorporation

Si l'Église et le culte demeurent seconds par rapport à la Parole de Dieu, c'est aussi paradoxalement dans l'Église et lors du culte que cette même Parole se donne et se laisse raconter. Aux différents moments où la musique et le chant interviennent dans le culte ceux-ci permettent à l'assemblée de reprendre ce qui vient de lui être signifié et de le restituer publiquement. Par le chant, le culte offre à l'assemblée la possibilité de devenir l'actrice de la Parole qui lui est confiée.

Une assemblée actrice

L'apport de la Réforme en matière de musique religieuse aura sans nul doute été de faire chanter l'assemblée et d'individualiser ainsi l'expérience musicale. Alors que dans le catholicisme la confluence de raisons théologiques (la messe dite par le clergé pour rendre Christ présent), architecturales (division de l'espace qui met à part le clergé et le sacralise) et musicologiques (chant en latin et suivant une rhétorique musicale se complexifiant toujours plus), la Réforme unifie l'espace ecclésial à travers, notamment, la pratique désormais ouverte à tous du chant.

C'est pour soutenir l'assemblée que la musique est maintenant produite et pour souligner la participation des fidèles que les chants sont proposés, car c'est à l'ensemble de l'assemblée qu'il convient d'exprimer sa louange, rien de Dieu ne pouvant être vécu par procuration.

Il est intéressant ici de relever que le répertoire minimaliste de la tradi-

tion réformée (les psaumes et quelques cantiques bibliques) centré sur la seule Bible, sous tend précisément ce principe de l'assemblée actrice du culte. Chanter la Bible et la Bible seule revient en effet à ne chanter que ce qui est donné à tous.



*Orchestre pendant un culte
(Lyon, débat 2000 - 2000 débats)*

Relevons ici que la répartition de la musique, dont témoigne la tradition luthérienne, entre l'assemblée, le chœur et le cantor, atteste d'une complexification de l'écriture musicale qui se veut là encore signifiante sur le plan théologique. La virtuosité et la complexification de l'écriture musicale, ne viennent pas ici transformer le lieu du culte en salle de concert mais se veulent à la hauteur de la louange rendue à Dieu et du souci du musicien de faire véritablement effet sur l'assemblée, d'être réellement entendu, de saisir l'auditeur. Le fait que l'assemblée n'ait pas le monopole du chant ne signifie pas qu'elle soit décentrée ; celle-ci se retrouve au contraire au centre de la circulation des sons, au cœur d'une louange

tellement riche qu'elle appelle d'elle-même la polyphonie.

Un corps chantant

La musique et surtout le chant sont ainsi les lieux privilégiés de cette incorporation de la Parole donnée. Chanter revient à faire corps avec la Parole, la faire passer en soi, vibrer en et par elle. La musique et le chant canalisent les énergies et les mouvements du corps humain, sollicitant ainsi la personne entière au point que ses propres facultés critiques se trouvent comme mises en suspens. Comme l'explique fort bien Bernard Sève, « *par l'effet de concentration du sujet en une unique tâche extérieure et par les effets de liaison du sujet avec les autres sujets, la musique (...) produit une immédiateté a-critique* »⁷.

C'est aussi à travers le chant que nous donnons notre souffle à cette parole, que nous lui donnons du ton et la faisons elle-même vibrer. Le chant devient à la fois ici réception et émission, occasion d'incorporer une parole reçue et occasion de la raconter en l'interprétant.

Comme le remarque Ulrich Asper dans l'article « La musique d'Eglise protestante » de *l'Introduction à la théologie pratique* : « *la parole chantée présente de nombreux avantages sur la parole parlée : elle est non seulement bien comprise, mais elle est, en outre, éprouvée dans le vécu, elle pénètre plus profond, et en général, reste mieux gravée dans la mémoire.*

Quiconque a déjà chanté de grandes compositions sur des paroles bibliques en a fait l'expérience : il ne pouvait plus en oublier les paroles, le texte chanté l'accompagnait sans relâche, agissant sur son affectivité, occupait son esprit ; et l'intensité avec laquelle l'être humain est atteint par les paroles pourrait bien être un indice de la proclamation »⁸.

Chanter, revient aussi à chanter à la suite des autres et d'autres qui nous ont précédés. Comme l'accomplissement de certains rites, le chant de cantiques et de psaumes nous inscrit dans une mémoire et la filiation particulière de toutes celles et ceux qui ont chanté les mêmes paroles et éprouvé peut-être les mêmes émotions.

Le chant soude ainsi une communauté invisible qui nous situe dans une sorte de méta-histoire qui nous rend contemporains de celles et ceux qui ne sont plus et dont nos propres voix rappellent le chant. Alors que la prédication est événementielle et toujours contemporaine, alors qu'elle appelle une écoute et une adhésion personnelles, le chant des psaumes ou des cantiques prend ses distances par rapport à l'histoire immédiate et crée du commun, réunit notre souffle et nos voix dans le partage d'une même partition, rend compte d'une possible communauté à travers la polyphonie même de nos voix singulières et parfois discordantes.

8) Ulrich Asper, « La musique d'Eglise protestante », Bernard Kaempf ed., *Introduction à la théologie pratique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1997, p. 241-242.

7) Bernard Sève, op.cit.



A travers le chant, c'est donc l'assemblée elle-même qui s'incorpore à la Parole reçue et lui donne du corps, de la voix, du souffle. Ce corps chantant atteste ainsi de la possible

prise en compte par Dieu de l'humain dans toutes les composantes de son être, dans sa corporéité même, comme dans toutes les variations et pluralités possibles de ses voix.

3 • Une transformation

Il est toujours possible de vivre le culte comme un lieu de repli et de refuge. Le culte apparaît alors comme un lieu à part, une occasion de ressourcement et de prise de distance. Ce désir de tranquillité ne saurait cependant nous faire oublier que le Dieu de Jésus-Christ traverse le monde dans ce qui est aussi sa cacophonie, son agitation et sa fureur. Etre précédé dans le culte par ce Dieu incarné, c'est le rejoindre dans le monde où il nous précède. La célébration du Dieu de Jésus-Christ ne saurait correspondre à une religion purement intérieure, personnelle et désincarnée. Cette célébration fête un Dieu chevillé au corps de l'histoire. Se laisser rejoindre par lui nous fait sortir de nos sacristies religieuses et théologiques d'où le monde à bien souvent tendance à disparaître.

A leur manière, la musique et le chant participent aussi à cette fonction transformatrice du culte.

Une harmonie humaine

Le chant, qu'il soit à l'unisson, antiphoné ou polyphonique, renforce, nous l'avons déjà suggéré, la dimension communautaire de l'assemblée. Celle-ci se trouve captivée par la même activité et réunie dans une même composition, une même partition. Cette communauté n'est pas la simple addition d'êtres

isolés et individualisés les uns par rapport aux autres, elle rassemble des hommes et des femmes dans le partage d'une même voix, d'un même souffle. L'expérience du chant et de la musique est une expérience inter-subjective forte, qui nous inscrit dans une filiation particulière et nous met à l'unisson d'autres voix, d'autres corps, d'autres sensibilités. C'est précisément la possibilité de cette mise en commun, de cette intimité partagée, dont témoigne aussi l'Eglise lorsqu'elle fait chanter. A travers son chant, l'Eglise témoigne de la possibilité de communautés, de partages et d'harmonies humaines.

Cette expérience de la musique et du chant enrichit aussi notre présence au monde, dans le sens où elle contribue à le reconfigurer autrement. De même que nous pouvons dire du cinéma qu'il augmente notre capacité à voir le monde autrement, non parce qu'il projette sur écran un autre monde mais parce qu'il forme notre œil pour le percevoir différemment, nous pouvons penser de la musique qu'elle re-figure notre rapport au monde. En stimulant nos capacités auditives, en animant notre sensibilité, en aiguisant nos capacités d'interprétation, la musique nous permet d'écouter le monde autrement, de l'écouter dans sa propre musicalité, de l'écouter peut-être avec l'intention



d'écouter de la musique... On se rappellera ici des propos de Karl Barth « adressés » à Mozart : « *Chaque fois que je vous écoute, je me sens transporté au seuil d'un monde bon et ordonné (...). Avec votre dialectique musicale dans l'oreille, on peut rester jeune et vieillissant et se reposer, se réjouir et s'affliger; en un mot : vivre. (...). Votre musique est d'un réel secours* »⁹.

Au-delà du malheur

Mais la musique et le chant culturels viennent encore et aussi transformer le sujet en l'ouvrant à la possibilité d'émotions inattendues, de nouveaux émerveillements, de purs moments de grâce. La musique et le chant offrent au sujet la possibilité d'être saisi par une expérience esthétique qui surmonte les contradictions et les ambiguïtés profondes de la vie, qui nous libère de nos aliénations et de nos obscurités intérieures, et nous ouvre, l'espace d'un temps de grâce,

à la possibilité d'un autrement, autrement plus paisible et joyeux. Beethoven disait : « *Celui qui comprend ma musique ne peut jamais plus connaître le malheur* ».

En nous ravissant, en instituant la communauté comme corps chantant, la musique et le chant se donnent là encore comme l'occasion d'une dé-préoccupation de soi, comme le temps de grâce d'une insouciance de soi, qui fait du culte un véritable moment de salut et non un simple discours sur le salut. L'expérience esthétique du culte est celle de la grâce réellement vécue, tellement vécue qu'elle nous libère même de la nécessité d'y consentir. C'est dans le temps suspendu de la décision à prendre que la musique et le chant font du culte une véritable liturgie de la grâce. C'est ainsi que la musique et le chant accompagnent et conduisent le culte vers sa plus haute intensité.

R. P.



**Jean-Christophe Robert,
Béatrice Sorlin et
Anne-Laure Danet :
quand des pasteurs
jouent de concert.**

9) Karl Barth, *Mozart*, Genève, Labor et Fides, 1956, p.11.